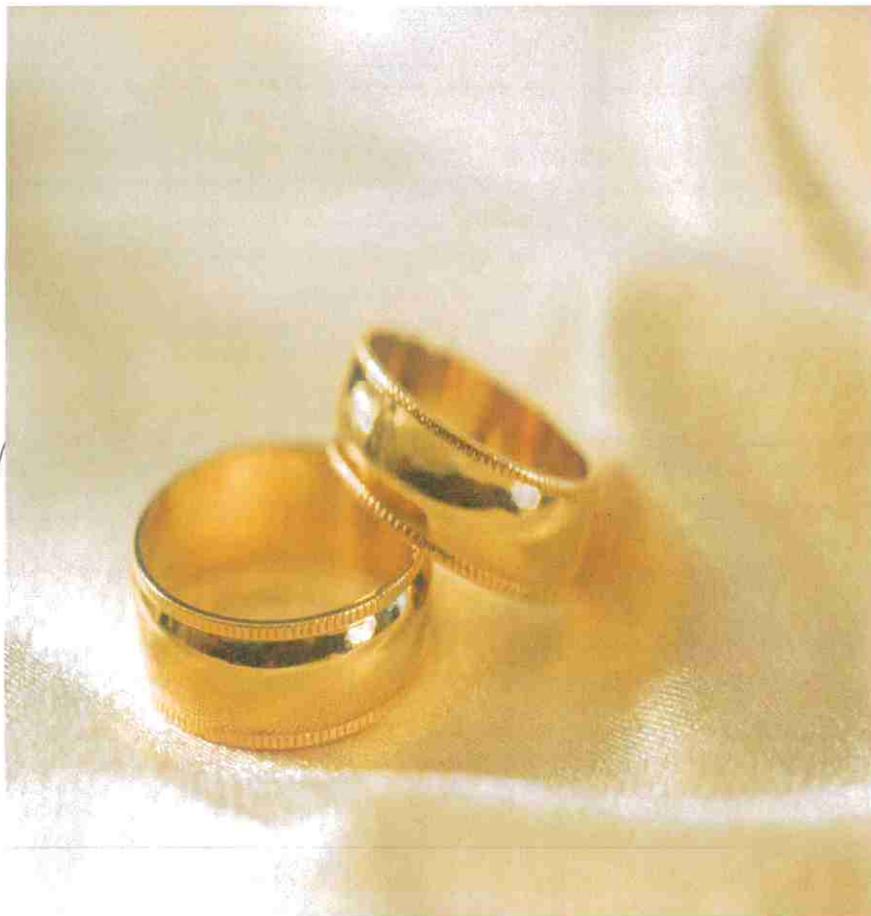


# GUIDE *des* ÉPOUX



Mairie de Mauguio  
Service Etat Civil  
04.67.29.05.00

Service Accueil de Carnon  
04.67.68.10.52

Mail : [etat-civil@mauguio-carnon.com](mailto:etat-civil@mauguio-carnon.com)

# CONSTITUTION DU DOSSIER

*Règlement général sur la  
protection des données  
(RGPD)*

*Je suis informé(e) que mes  
informations personnelles ne seront  
utilisées que dans le cadre de mon  
dossier de mariage*

# MARIAGE CÉLÉBRÉ

Mauguio       Carnon

## DATE DU MARIAGE

le ..... / ..... / .....

à ..... heures.....

*Célébrez-vous également une cérémonie religieuse?*

OUI       NON

N° de téléphone: .....

Mail: .....@.....

**NOMBRE D'INVITÉS :**

**PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE :**

OUI       NON

**DOSSIER À REMPLIR EN INTÉGRALITÉ  
EN LETTRES MAJUSCULES**

## ➤ PIÈCES A FOURNIR

- Une copie intégrale d'acte de naissance des **FUTURS(ES) ÉPOUX(SES)** datant de moins de 3 mois à la date du mariage, (à demander à la Mairie du lieu de naissance),
- Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité OU du Passeport des **FUTURS(ES) ÉPOUX(SES)**,
- Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité OU du Passeport pour chaque **TÉMOIN**,
- Un justificatif de domicile de **moins de 3 MOIS** pour, au moins, **l'un des deux époux, parents et témoins.**
- Décharge de responsabilité en cas d'annulation n'engageant pas la responsabilité de la Commune.
- Attestation PODIUM.

## ➤ CAS PARTICULIERS

- Un certificat du Notaire, s'il y a contrat de mariage,
- Une copie intégrale de l'acte de naissance du OU des enfants, s'il y en a à légitimer (enfant(s) en commun),
- Livret de famille si enfant(s) à légitimer (enfant(s) en commun avant le mariage),
- Un acte de décès (s'il y a veuvage),
- **Pour les personnes de nationalité étrangère** : un Certificat de Coutume ainsi qu'un Certificat de Célibat, délivrés par l'Ambassade ou le Consulat.

## ➤ INFORMATIONS

- CHARTE des mariages à contresigner (par les deux futurs(es) époux(ses)).
- La date du mariage ne sera confirmée que lorsque le dossier sera dûment complété, accompagné des pièces nécessaires à sa constitution.
- Le dossier devra être remis au service État Civil en présence des DEUX FUTURS(ES) ÉPOUX(SES) sur rendez-vous lors de l'audition obligatoire préalable à la future union.

**Tout dossier incomplet ne pourra être accepté dans le cadre de la réglementation en vigueur.**

## ➤ CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER

Les pages suivantes sont à compléter dans leurs intégralités (en lettres majuscules) dans le cadre de la validation de votre dossier.



➤ **PARENTS DU (DE LA) FUTUR(E) ÉPOUX(SE)**

**NOM du Père :** .....

*(si décédé, le préciser)*

**Prénoms :** .....

**Profession :** .....

**Domicile :** .....

.....

**PAYS :** .....

**NOM de la mère :** .....

*(si décédée, le préciser)*

**Prénoms :** .....

**Profession :** .....

**Domicile :** .....

.....

**PAYS :** .....

➤ **TÉMOINS**

**NOM DE NAISSANCE :** .....

**Prénoms :** .....

**Profession :** .....

**Domicile :** .....

.....

**PAYS :** .....

**NOM DE NAISSANCE :** .....

**Prénoms :** .....

**Profession :** .....

**Domicile :** .....

.....

**PAYS :** .....



MAUGUIO  
CARNON

## FUTUR(E) ÉPOUX(SE)

NOM .....

Prénoms : .....

Date de Naissance : ..... / ..... / .....

Lieu de Naissance : .....

Nationalité : .....

Domicile : .....

Profession : .....

Activité salariée :     oui     non

Secteur d'activité : .....

**Situation antérieure au mariage :**     Célibataire

Veuf(e) depuis le : ..... / ..... / .....

Divorcé(e) depuis le : ..... / ..... / .....

Domicile conjugal : .....

N° de tél. : .....

Contrat de Mariage :    OUI     NON

Nombre d'enfant(s) à légitimer :

## ► PARENTS DU (DE LA) FUTUR(E) ÉPOUX(SE)

**NOM du Père :** .....

*(si décédé, le préciser)*

**Prénoms :** .....

**Profession :** .....

**Domicile :** .....

**PAYS :** .....

**NOM de la mère :** .....

*(si décédée, le préciser)*

**Prénoms :** .....

**Profession :** .....

**Domicile :** .....

**PAYS :** .....

## ► TÉMOINS

**NOM DE NAISSANCE :** .....

**Prénoms :** .....

**Profession :** .....

**Domicile :** .....

**PAYS :** .....

**NOM DE NAISSANCE :** .....

**Prénoms :** .....

**Profession :** .....

**Domicile :** .....

**PAYS :** .....

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Art. 6 du décret n° 53-914 de septembre 1953 modifié par le décret n° 74-449 du 15 mai 1974

► **Je soussigné(e)**

NOM : ..... Prénoms : .....

Né(e) le : ... / ... / ..... à : .....(.....)

► **ATTESTE SUR L'HONNEUR**

→ Avoir mon domicile sis : (*Adresse complète*)

.....

.....

Depuis le : ..... / ..... / .....

→ Exercer la profession de :

.....

→ Que je suis célibataire :  OUI  NON

→ Que je n'ai pas contracté de mariage à nouveau depuis celui célébré :

le ..... / ..... / ..... à.....

avec : .....

\* Dissous par (jugement OU arrêt) de divorce :

Rendu le ..... / ..... / .....

Par : .....

\* Dissous par décès :

Survenu le ... / ... / ..... à .....

Fait à ....., le ... / ... / .....

**SIGNATURE,**

En application de l'article 161 du Code Pénal, sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une amende de 400 à 4000 F ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura sciemment établi ou fait usage d'une attestation ou d'un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou un certificat originellement sincère.

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Art. 6 du décret n° 53-914 de septembre 1953 modifié par le décret n° 74-449 du 15 mai 1974

➤ **Je soussigné(e)**

NOM : ..... Prénoms : .....

Né(e) le : ... / ... / ..... à : .....(.....)

➤ **ATTESTE SUR L'HONNEUR**

→ Avoir mon domicile sis : *(Adresse complète)*

.....  
.....

Depuis le : ..... / ..... / .....

→ Exercer la profession de :

.....

→ Que je suis célibataire :       OUI       NON

→ Que je n'ai pas contracté de mariage à nouveau  
depuis celui célébré :

le ..... / ..... / ..... à.....

avec : .....

\* Dissous par (jugement OU arrêt) de divorce :

Rendu le ..... / ..... / .....

Par : .....

\* Dissous par décès :

Survenu le ... / ... / ..... à .....

Fait à ....., le ... / ... / .....

**SIGNATURE,**

En application de l'article 161 du Code Pénal, sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une amende de 400 à 4000 F ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura sciemment établi ou fait usage d'une attestation ou d'un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou un certificat originairement sincère.

# CHARTRE DES FUTUR(ES) ÉPOUX(SES)

*Vous vous apprêtez à célébrer prochainement votre union à Mauguio Carnon.*

*Afin que ce jour de fête exceptionnelle se déroule dans la joie et la solennité que vous y attachez, nous vous rappelons quelques principes à respecter.*

*Cette charte comporte un certain nombre de règles, civilités et protocoles afin que la cérémonie et le cortège concilient la convivialité du mariage avec la solennité républicaine de l'évènement, le respect des lieux ainsi que des règles de sécurité et de tranquillité publique à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Hôtel de Ville. Elle vise également à prévenir les éventuels contrevenants des risques encourus en ne respectant pas la réglementation en vigueur.*

## **Accès à l'Hôtel de Ville et stationnement**

Le stationnement n'étant pas autorisé sur la place de la Mairie, **seul le véhicule du/de la marié(e)** peut déroger à cette interdiction s'il ne présente pas un gabarit hors normes tel que : limousine, hummer, break, etc.

Afin de garantir l'**accès des personnes à mobilité réduite, personnes âgées, enfant en poussette**, il est conseillé d'informer au préalable l'officier d'état civil qui permettra l'accès par l'ascenseur.

Si la cérémonie de votre mariage en mairie est susceptible d'occasionner la présence d'un cortège conséquent, veuillez **prendre attache auprès du service de la police municipale au 04.67.29.22.22** afin d'anticiper notamment le stationnement des véhicules sur le boulevard de la République.

Nous vous rappelons que, pour des raisons de sécurité publique, **l'usage de quads et motos est interdit sur les espaces piétonniers.**

## **Déroulement de la cérémonie**

Afin de ne pas pénaliser le déroulement des différentes cérémonies prévues, les futur(e)s époux(SES) et leurs invités doivent scrupuleusement **respecter l'horaire fixé** pour la célébration, **sous peine de devoir reporter la cérémonie à une date ultérieure.**

Le mariage à l'Hôtel de Ville est une cérémonie officielle, solennelle et républicaine. De ce fait, afin de respecter les principes de laïcité et de neutralité de la République, il est demandé aux futur(e)s époux(SES) et à leurs convives de **ne manifester aucune appartenance, notamment politique ou religieuse, dans l'enceinte de l'Hôtel de Ville.**

La solennité du mariage impose que la cérémonie ait lieu dans le calme. L'énoncé des textes officiels, le **discours de l'officier d'état civil et l'échange des consentements ne doivent pas être perturbés par des manifestations bruyantes.**

En cas de **comportements démonstratifs trop bruyants, troublant l'ordre public**, l'officier d'état civil célébrant le mariage pourra suspendre la cérémonie en application des articles L. 2122-24 et L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales.

**L'usage des klaxons, cornes de brume, pétards et fumigènes à l'intérieur et aux abords de la mairie est également prohibé**, par respect envers les riverains et usagers de la ville.

En cas de présence de chevaux, le nettoyage est à la charge des participants obligatoirement.

### Cortège

Vous veillerez à sensibiliser les conducteurs et les passagers des véhicules du cortège, afin qu'ils adoptent une **attitude responsable et respectueuse des autres utilisateurs de l'espace public**, conformément au code de la route.

L'**obstruction à la circulation urbaine par le cortège est interdite** et constitue une infraction au code de la route répréhensible par les forces de police. Les **écarts de conduite** (franchissement de feu rouge, entrave à la circulation routière, stationnement anarchique, comportement dangereux) constituent autant d'**infractions pénales** susceptibles de poursuites judiciaires.

Les futur(e)s marié(e)s s'engagent, par la signature de cette charte, dont ils(elles) reconnaissent qu'un exemplaire leur a été remis, à ce que leur cérémonie de mariage se déroule en harmonie avec les règles et valeurs républicaines, avec la vie des riverains et usagers de la Ville de Mauguio Carnon.

Ils(elles) s'engagent à porter à la connaissance de leurs proches et convives le contenu de cette charte afin que le cortège respecte les règles de bonne conduite et de sécurité.

Tout manquement à la charte, s'il constitue un trouble à l'ordre public, pourra être sanctionné sur le fondement des articles L. 2122-24 et L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales. Les futur(e)s époux(es) en assumeront les conséquences administratives et financières le cas échéant.

### Information

*Nous vous informons qu'un système de vidéosurveillance a été mis en service sur la Place de la Libération ainsi que les rues adjacentes.*

### En cas de cortège :

Les futur(e)s époux(es) déclarent

Mme/M. ....

Tel. : ....., personne référente pouvant être contactée en cas de difficultés avec le cortège.

Signatures des futur(e)s époux(es) précédées de la mention « lu et approuvé »

Date : .....

Signature du(de la) futur(e) époux(se)

Signature du(de la) futur(e) époux(se)

*Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux de la Ville de Mauguio Carnon vous souhaitent une très belle cérémonie et vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur.*

*ATTESTATION*  
*Décharge de responsabilité*

► Nous soussignés (es)

M.....

Et M.....

► **DÉCLARONS AVOIR ÉTÉ INFORMÉS(ES) le :**

...../...../.....

Par le service État Civil, que la Commune de Mauguio Carnon (Hérault) se décharge de toute responsabilité en cas d'annulation n'engageant pas la commune.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à Mauguio, le ..... / ..... / .....

Signatures des futurs (es) époux (es)

# ATTESTATION PODIUM

► Nous soussignés (es)

M.....

Et M.....

► DÉCLARONS AVOIR ÉTÉ INFORMÉS(ES) le :

...../...../.....

Par le service Etat Civil de la Commune de Mauguio Carnon (Hérault), de la présence d'un podium devant les marches de la Mairie sur la Place de la Libération Charles De Gaulle, à l'occasion de la manifestation suivante :

.....

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à Mauguio, le ..... / ..... / .....

Signatures des futurs (es) époux (es)